

Autor(en): **Z'Graggen, François-Joseph**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **70 (1998)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDITORIAL

B

ruit, bruits.

Dans Habitation 1/94 était présenté les résultats d'un concours d'architecture de logement à Viège.

Réalisé depuis maintenant quelques mois, ce quartier est l'aboutissement d'une procédure exemplaire, qui a fait précéder la réalisation d'une réflexion programmatique de base et d'un concours. Il faut espérer qu'elle inspire les grands maîtres d'ouvrage de l'ASH romande, trop peu enclins à innover et à recourir au concours d'architecture.

C'est l'éternel débat sur l'hégémonie des comptables, où l'obsession du risque minimal, pour que tout soit toujours loué tout de suite, conduit souvent à produire le plus banal. Le même manque d'imagination sur de nouvelles procédures marque souvent aussi la gestion de la ville (cf rubrique «cadre de vie»).

Peut-être que l'animation des centre-ville, par delà l'insécurité urbaine et la rentabilité du petit commerce, est assurable par une nouvelle distribution des rôles, plutôt que la réduction à la prétendue sacro-sainte rentabilité. Même dans les contraintes très objectives comme les nuisances sonores, c'est souvent l'astuce et l'intelligence humaines qui solutionnent le problème. A Corseaux par exemple, une architecture de qualité revalorise un beau site, que le marché et ses critères réducteurs avaient un peu bêtement dévalué.

Il est aussi des bruits qui ne relèvent pas de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement, mais touche à la probité.

Rappelons qu'Habitation a la vocation rare de s'adresser à un double public:

- le monde des coopératives, ses dirigeants, ses humbles utilisateurs
- le monde des architectes.

Cette caractéristique originelle - puisque certains fondateurs étaient architectes, hommes politiques et responsables de coopératives - s'est encore amplifiée lorsque Jean-Pierre Vouga, à la fois rédacteur d'Habitation et président de la FAS romande, fit de la première l'organe de la seconde.

La revue devenait une sorte de catalyseur du débat utilisateur-concepteur sur le logement. Les critiques antagonistes que cela implique sont souvent constructives; elles prennent parfois la forme de ragots.

Ainsi, au sein de l'ASH, certains maîtres d'ouvrage reconnaissent la qualité des architectes et, comme à Prélaz (cf. encart du 5/98), se font pourvoyeurs de mandats à des architectes reconnus.

D'autres, au contraire, produisent des m² de logement sans architecture, vilipendent la profession d'architecte et traitent Habitation de "revue d'architecture", injure suprême.

Symétriquement, au sein de la confrérie des architectes, il y a ceux qui se préoccupent des utilisateurs et privilégient le dialogue sur le logement qu'Habitation essaie de provoquer. Mais il y a aussi ceux que le logement n'intéresse pas vraiment et qui traitent Habitation de tout-ménage.

En 1991, la FAS s'est mobilisée autour du slogan de Jean-Jacques Oberson - "Je veux être lu de mes utilisateurs" - pour sauver la revue et lui apporter son soutien-critique. On ne peut que souhaiter qu'il perdure et se développe.

François-Joseph Z'GRAGGEN

SOMMAIRE

5 **Logement social**
Viège : le haut village
tout près de la gare
Robert Curtat

9 **Cadre de vie**
Le commerce de proximité
Fred Wenger

11 **Architecture**
Maison Meier, Corseaux
François-Joseph Z'Graggen

12 **Dossier: Le bruit**
La plus belle conquête
de la civilisation
Fabienne Girardin

Malades du bruit
Construire contre le bruit
Marie-Christine Petit-Pierre

La lutte contre le bruit,
un combat au quotidien
Pascal Chenillot

21 **OFL**
Journée du logement
à Granges 1998
Philippe Thalmann

25 **ASH**
m² = Fr

26 **Mouvement coopératif**
La CLE, Épalinges
Robert Curtat

28 **Information SIA/SSE**
Smart
Roland Willomet

En couverture:
«Cessez ce vacarme»,
AROM, dessin original, 1998

HABITATION
T I O N
revue bimestrielle romande
ISSN 0017-6419

Édition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tél. (022) 361 361 0
fax (022) 361 361 7

Secrétariat de rédaction
Martine Stadelmann Beuret

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin

Architectes
B. Marchand, N. Pham, C.-A. Meyer,
R. Willomet, O. Wagnières, F. Wenger

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat, et de la FAS (section romande de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Préresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux